

En deux mille sept-cent-trente le jeudi vingt-et-un décembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Lingas Métropole, légalement convoqué le 20 décembre 2022, par le Président, s'est réuni en séance publique à la Mairie de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Lingas, sous la présidence de Catherine GUERIN, Président.

Alexandre PORTMONEAU, Conseiller communautaire délégué, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, reconnaît les fonctions de son président.

[illegible]

Associés associés avec obligation de pourvoir:

- Mme Sarah GENT et M. Ramy BOUADIA
- M. François ROCHERON donne pourvoir à M. Serge RIGAUD
- M. Jean-Louis CHEILLAT donne pourvoir à M. Jean-Louis GILLET
- M. Jean-François REBOUD donne pourvoir à M. Etienne MARTELIER
- M. Stéphane GEA donne pourvoir à M. Vincent JAILLY
- Mme Delphine BOUTET-TER donne pourvoir à M. Gilles TOULZA
- Mme Martine BOUCHER donne pourvoir à M. Sébastien LACHERIE
- Mme Marie-Jade AÏE donne pourvoir à Mme Isabelle CHÉLIER
- Mme Barbara DECHAMPEL donne pourvoir à M. Sébastien GILBERT
- Mme Amélie JACQUIN donne pourvoir à M. Mathias FARMER
- Mme Napha NABEDJ donne pourvoir à M. Jamal FARID
- Mme Sarah TROUBARD donne pourvoir à Mme Nathalie MESTRE
- Mme Stéphanie ZANTER donne pourvoir à Mme Marie-Françoise TAYOT
- M. Alain BOURGAIN donne pourvoir à M. Fabien SCHICET

Abstract:

L'ORDRE DU JOUR EST
Tarif du contrôle des installations privées de prélèvements, récupération et distribution d'eau - Année 2024

Tarif du contrôle des installations privées de prélèvements, récupération et distribution d'eau - Année 2024

Délégation du 21 décembre 2023



 **TÉLÉCHARGER**